
PRAGUE – BOARD / At-Large Session
Tuesday, June 26, 2012 – 08:30 to 09:30
ICANN - Prague, Czech Republic

STEVE CROCKER: Ray nous demande quelle été l'offre. Quand je travaillé au gouvernement moi, en faisait rien en dessous de 100,000.

RAY PLZAK: Ca doit être quelque chose.

STEVE CROCKER: Rien en dessous de 100,000.

RAY PLZAK: Vous utilisez la mauvaise monnaie en échange.

STEVE CROCKER: Ils veulent mettre en place les sièges qui restent qui ne sont pas remplis à la table du directoire. Donc bonjour et bienvenue, nous sommes installé ici style classe d'école. Il ya une tension entre le faite que nous n'auront pas assez de places, et donc on préférerait que cette mise en place en « U ». Donc il est préférable d'utiliser cette espèce de mise en place cette semaine, et surtout aujourd'hui on va essayer à Toronto de faire un system différent, et que peut-être une salle mise en place en forme de « U ».

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

C'est un peu difficile de trouver la bonne installation, il est encore tôt et les gens ne sont pas encore arrivés, la salle n'est pas pleine.

Donc, encore je m'excuse et j'espère que nous allons tous nous voir, surtout les gens qui sont placés au coté.

De la part du directoire, nous sommes très très, c'est un plaisir d'être ici et nous espérons vous donner assez d'informations, et nous espérons êtres direct et juste.

Nous avons fait un peu de préparation, et nous sommes intéressés de voir et d'entendre vos opinions, et nous espérons pouvoir partager avec vous ce que vous attendez de nous.

Je vais passer le micro à Olivier pour qu'il prenne la parole, et j'espère que nous pourront-vous répondre de façon compacte pour qu'on puisse focaliser notre temps sur l'échange, les sujets qui valent la peine de prendre et discuter en profondeur.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND:

Merci de voir, c'est Olivier et c'est toujours un bon échange que nous avons avec vous, et j'espère que vous allez obtenir les informations. De notre part il ya Tijani, Jean-Jacques Subrenat, Titi Akinsamni et Rinalia Abdul Rahim. Ils sont des membres du comité exécutif sauf Jean-Jacques, et nous sommes contents de la discussion que nous allons avoir avec vous et la discussion que nous avons eue.

Et je vais y passer vite, les recommandations du directoire, surtout sur le fait que le directoire devrait plus s'engager dans le WHOIS, ce n'est pas vraiment un sujet assez court et j'espère que si on pouvait répondre à cela en écrit, sa serait peut-être mieux.

Et le deuxième sujet c'est la réponse sur la proposition, et c'est quelque chose aussi dont on peut répondre en 30 secondes.

Et aussi après les priorités du directeur vis-à-vis le nouveau PDG. Vous avez déjà vue les 2-3 jours, les priorités que nous avons à ce sujet là, donc la réponse est déjà donnée.

STEVE CROCKER:

Merci merci beaucoup, je n'aime pas a penser de me présenter moi-même et de présenter les autres. Je le dis maintenant, je suis Steve Crocker.

Rod Beckstrom ait à ma gauche, et qui ait le nouveau PDG.

Akram Atallah, COO, et ensuite la personne qui va être PDG pendant la période intérim.

Ensuite nous avons Sebastien Bachollet. Et les autres membres du directoire qui sont cachés dans le premier ronde, et il yen a d'autres qui sont un peu plus en arrière, et nous avons Fadi Chehade aussi qui ait là.

Je vais donc essayer de passer vite sur les questions At-large.

Les opinions du directeur sur le rapport final de WHOIS, et que le bureau devrait être plus engagé dans les WHOIS.

La réponse rapide et facile que je peux vous donner, c'est que nous n'avons pas eu l'occasion de comprendre les recommandations.

Nous avons un processus, le rapport a été reçu et publié, et il ya donc une période de commentaire public. Une des étapes importantes pour gérer donc ce rapport, c'est de faire une évaluation des ressources qui sont demandées, et les reconsidérations opérationnelles si on devait acceptés les recommandations comme elles ont été prises, cela prendrait pour les mettre en place. Donc où est ce cette recommandation serait faite, et qui serait engagé dans ce processus.

Donc ensuite, l'élément séparé le plus important c'est comment nous allons procéder avec ce rapport, ce qui sera engagé pour le faire, ce que nous accepteront, ce que nous allons, si nous allons mettre une certaine interprétation ou des détails dans ce que nous comprenons de ce rapport.

Franchement et personnellement, je ne suis pas d'accord et je n'est pas encore vraiment regarder et lu le rapport personnel, et penser vraiment a toutes les recommandations qui ont été faites.

Nous savons, je ne veux pas faire de suggestion et je ne veux pas éviter quoi que ce soit, nous considérons le travail dur qui

été fait, nous savons que c'est un sujet important et nous savons certainement que nous devons prendre ces recommandations sérieusement, et nous allons vraiment regarder et avoir une réponse constructive là-dessus.

Mais il ya une tension entre qui que ce soit, entre les recommandations et ce que nous allons en faire. Nous sommes dans les premières phases, donc je pense que je peux dire en lisant ces mots sans avoir lu le rapport, qu'il ait plus de stratégies et que nous soyons plus engagé.

Il y aura donc des limitations, parce que nous le directoire nous travaillons disant mi-temps. Donc nous sommes bien engagés stratégiquement sur beaucoup de choses et il doit y avoir un focus qu'il soit mis sur ces stratégies.

Donc voila, la réponse pour les propositions et les requêtes de propositions, est ce que je lis ca correctement ? C'est une mise à jour sur les propositions ICANN pour les IRR.

La réponse courte c'est que le processus a été fermé a la fin de mai. ICANN a soumis une proposition, et nous attendons d'entendre, il ya rien d'autre qui puisse être dit parce que c'est un procurement du gouvernement Américain.

Quand nous sauront plus vous saurez donc plus, c'est difficile de dire si cela va être rapide ou si cela prendra plusieurs semaines de plus. Nous partageons tous entre nous, nous partageons ce sens d'anticipation, nous attendons de voir ce qui va se passer.

C'est le maximum qu'on puisse dire à ce jour, et comme Olivier là dit, nous avons eu la chance d'entendre Fadi dans plusieurs réunions, et vous avez un peu l'idée et vous pouvez voir où est ce que notre PDG va aller et ce qu'il va faire.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND:

Je pense que nous pouvons aller vers les questions qui ont été soumises au directoire. Et le premier sujet c'est les négociations RAA.

Je ne sais pas où vous voulez qu'on commence sur les explications, ou on commence directement avec nos commentaires ?

STEVE CROCKER:

Dans l'intérêt du temps qui nous ait dévoilés. Donc pour tout les gens qui ne sont pas sure du contexte, on va commencer avec les problèmes des structures.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND:

Evan Leibovitch.

EVAN LEIBOVITCH:

Bonjour Steve, je pense que un des domaines que nous avons focalisé notre attention dans les RAA, c'est les 3.7.8 les éléments de conformité.

Nous étions concernés avec la stabilité, et nous avons parlé au personnel qui s'occupe de la conformité, et nous avons vue qu'il y avait des difficultés dans leur capacité de compléter et de prendre des choses qui venaient des enquêtes, et des conformités volontaires et on voulait voir quelles sont les mesures qui seront prises. Donc ils enquêtent d'autres membres à l'intérieur d'At-large, et ils ont indiqué que la façon de 3.7.8 a été écrite, rond les choses difficiles pour faire appliquer les conformités.

Donc, on va peut-être écrire des choses à ce sujet, notre focus a été sur la façon de faire appliquer les outils que ICANN a pour faire face aux violations et des choses comme ca.

Donc je dirais que, à partir de ce travail que j'ai fais dans ce sujet, ca été primordiale sur ma liste.

STEVE CROCKER:

Les négociations de RAA et les détails du contrat, et toutes les choses dont le personnel ICANN a travaillé, xxx vous êtes peut-être dans une position où vous pouvez commenter sur la façon dont nous avons appliqué les choses sur les négociations.

Moi j'ai rien à dire, je n'entends pas je suis désolé (pas de micro)

ROD BECKSTROM: Je devrais y regarder, je n'ai pas de connaissances profondes sur ces provisions. Sam ? Peut-être de l'équipe juridique peut répondre.

SAMANTHA EISNER: Je suis actuellement avec ALAC, et nous avons parlé de la conformité et nous avons parlé de ce sujet, et comme nous avons la connaissance des inquiétudes ALAC sur ce sujet. Cependant, les provisions contractuelles sont écrites de façon à ce que notre, de la façon dont nous pouvons appliquer les choses, ça nous permet pas d'être clair ou d'être direct comme ALAC là interprété.

Aussi, c'est clair durant les négociations que nous avons maintenant. Nous avons du langage dans les écrits qui sont publiés pour le public. Nous n'avons pas donc de pouvoir là-dessus, et nous sommes au courant et nous sommes entrain d'y travailler.

STEVE CROCKER: Vous voulez dire plus ?

OLIVIER CREPIN-LEBLOND: Carlton Samuels.

CARLTON SAMUELS:

Oui Steve, il y avait donc une inquiétude qui avait été exprimée par mes collègues durant les négociations depuis que, puisque c'est un sujet très important. La mise en place du contrat sa devrait être ouvert au consensus, pour savoir si vous avez un opinion et si on peut ouvrir les négociations de RAA.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND:

Nous avons aussi un commentaire de Holly Raiche.

HOLLY RAICHE:

Les détails de 3.7.8, c'est quelque chose dont j'ai déjà parlé dans les réunions avec Samantha. Le problème c'est que j'ai relu le nouveau langage qui fait référence dans les spécifications selon le besoin de la justesse, mais sa demande encore un jugement et il ya encore beaucoup de gris, ce n'est pas encore noir sur blanc.

Nous avons pas encore pris toutes les étapes, ce n'est pas encore fermé, et nous avons encore des étapes à passer, est ce que les choses ont été faites et qu'est ce que on va faire ? Ce sont ces genres de choses que nous allons demander de façon à rendre 3.7.8 avec un sens.

STEVE CROCKER:

Bertrand.

BERTRAND DE LA CHAPELLE:

Pour la discussion, quand il s'agit de la discussion. Quand vous dites qu'il ya des inquiétudes et de la place pour faire des changements, il peut y avoir des inquiétudes de direction, soit que les provisions amènent un levier plus fort d'un coté que l'autre, ou de l'autre coté qu'il y ait de la place.

Est-ce que vous pouvez nous dire où sont vos inquiétudes ?

OLIVIER CREPIN-LEBLOND:

Evan va parler de cela.

EVAN LEIBOVITCH:

Bertrand bonjour, en faite après la réunion avec la conformité. Nous n'avons pas eu de cas spécifiques ou des choses qui été arrivées a un point morts et basées sur les points de régulations qui existent maintenant, et nous sommes donc allé de l'avant avec des exemples spécifiques, nous avons vue la forme courante de 3.7.8, et sa été interprété ou nous avons rien vue quelque chose qui a passé travers, disant tout ce qui n'ont pas été traités.

En faite, nous avons même des inquiétudes avec la proposition de réécriture qui a été faite. Et nous allons soumettre ca probablement avec un texte qui sera suggéré.

ALAN GREENBERG:

Mon commentaire n'est pas là-dessus, donc si vous voulez éviter cela

STEVE CROCKER: Parce qu'il ya plus sur ce sujet que dans les négociations RAA ou sur le 3.7.8

ALAN GREENBERG: Ce n'est pas facile ces discussions, je ne me sens pas bien avec tout ce qui se passe avec le RAA. Mais je soutien le coté collégien afin qu'on puisse avoir un accord sur ce problème. Comme il est écrit en ce moment, ce n'est pas une négociation qu'ICANN a le droit de..., sa semble quelque chose qui n'est jamais mentionnée.

C'est peut-être qu'on ne veut pas le mentionner, comme si on avait les xxx, je ne sais pas vraiment où on en ait, et il semble qu'on a besoin d'être d'accord...

STEVE CROCKER: Pardon c'est bisard pour moi de deux façons.

Une façon c'est que, est ce que vous parler en tant que membre ALAC ou en tant que registraire ? Il semble que c'est le genre de choses que j'entendrai de la part d'un registraire, et ce qui est une chose normale qu'un registraire pourrait dire.

ALAN GREENBERG: Je ne suis pas très clair alors, ce n'est pas quelque chose qu'un registraire dirait.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND: Je pense qu'il est tôt le matin.

STEVE CROCKER: Peut-être que je n'est pas compris ce que vous essayez de dire.

ALAN GREENBERG: Concernant le contrat comme je l'aie lu, il ya personne qui m'a fait opposition, je n'est pas eu les opinions juridiques de ICANN. La nouvelle version du contrat qui rentre en place après 05 ans, les choses qui sont mises en place par ICANN et qui ne sont pas explicitement négociées. Si ICANN a besoin d'une provision pour faire appliquer le contrat ou pour faire un changement, on dirait qu'elle a le droit et là pour qu'on puisse mettre ca dans le contrat, même si les registraires ne sont pas d'accord.

Je comprends tout a fait que vous devez consulter avec les registraires, pour voir qu'elles sont les applications du changement, ca serait bien mieux de pouvoir être d'accord sur tout, mais ce n'est pas un xxx du contrat. Nous parlons de cela comme si ce n'était pas possible de négocier et cela ne peut pas se passer comme ca.

Donc moi sa me gêne.

STEVE CROCKER:

Votre point de vue c'est que nous devrions faire plus, puisque nous avons le pouvoir disant, ou est ce que vous focaliser sur le fait que les négociations ne sont pas et nous amènent pas sur la bonne voie.

ALAN GREENBERG:

Je suis inquiet que ICANN a oublié que ...

STEVE CROCKER:

Maintenant je comprends nous sommes sur la même voie, et c'est plus pour moi parce que quand on pose des questions de ce sujet, et qu'est ce que c'est a propos de ces négociations qui nous met dans une position inconvenante, disant que nous puissions pas dire que cela doit être fait, et nous sommes très poli là-dessus mais nous pourrions aussi êtres très ferme.

Je dois dire que même si j'ai essayé de répondre à cette question plus d'une fois. Où est le levier que les registraires ont, je vais me tourner vers Rod et je vais lui demander quelle est sa perception et sa compréhension sur ce processus de négociation, ce n'est pas un contrat entre deux parties où les deux cotés peuvent partager, c'est très cimérique disant et c'est un de nous et beaucoup d'entre eux.

Est-ce que vous pouvez vous étendre là-dessus ?

ROD BECKSTROM:

La première chose que je vais dire c'est que même si les chiffres et les nombres sont plus de l'autre côté, je suis sûre que nous avons assez de personnel pour établir ces négociations.

Je sais que ce n'est pas facile pour les registraires, et non plus d'être en accord avec nous, et nous allons pouvoir incorporer d'autres opinions qui sont là, et nous devons faire notre mieux, parce que il ya beaucoup d'options mais il ya aussi des choses qui puissent être contemplées de façon importante. Il peut y avoir des effets secondaires, et je pense qu'ainsi l'équipe ICANN négocie de façon difficile et agressive sur ce qu'il pourrait améliorer le contrat et incorporer des inquiétudes, surtout les problèmes de conformités et d'autres inquiétudes pour les forces de l'ordre et d'autres groupes.

Sam, est ce qu'il ya quelque chose que tu voudrais ajouter avec ça, vous êtes au milieu de toutes ces discussions et moi je n'y suis pas en tant que PDG, je pense qu'elle veut fournir d'avantage de détails, si cela vous intéresserait.

On pourrait avoir le microphone s'il vous plait ?

SAMANTHA EISNER:

Nous lisons les contrats et nous connaissons les termes. Peut-être que vous ne seriez pas surpris qu'il existe une différence d'opinion entre la communauté de registraire et ICANN au sujet de la portée de ce que signifie droit dans la provision de renouvellement. Je sais qu'il ya un processus de consensus

politique consensuel, donc il n'est pas écrit que ICANN peut tout simplement trouver une entente seule, il ya un processus qui doit être suivi et ce processus lui-même, vue la configuration du GNSO, il exigerait une participation des registraires, et c'est très important pour nous en terme de, qu'il faudrait avoir des contrats suivis par les gens, et donc voila notre priorité l'or de ces négociations, c'est d'arriver à un point où nous avons une entente qui réalise les objectifs de la communauté mais également d'ICANN et des registraires, parce que il s'agit de leurs contrat et de leurs entreprise également, pour trouver un point où nous sommes tous en mesure de respecter les termes et de les appliqués.

Donc, existe-t-il d'autres questions à envisager pour voir comment va progresser le modèle, si les négociations ne sont pas claires. Voila donc ce qui se passe, et donc nous tirons profit d'autre alternatives également.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND:

Evan Leibovitch.

EVAN LEIBOVITCH:

Bonjour, j'imagine que je répondrai de la manière suivante en demandons au directoire et au personnel, et leur rappelons c'est pas parce qu'il ya une négociation du contrat avec les registraires, que le modèle multipartite ne devient pas un modèle à partie unique, et la xxx au directoire et a la

communauté de représenter l'intérêt général dans cette prestation.

Donc, nous comptons sur vous et vous avez la capacité en cas de désaccord qu'il n'y a pas d'impasse. Il s'agit encore d'une fonction réglementaire, et le monde compte sur vous pour chercher et défendre l'intérêt public l'or de cette tractation. Merci.

STEVE CROCKER:

Nous avons une file d'attente. Alan et Bertrand.

ALAN GREENBERG:

J'ai quelques commentaires. Je suis tout à fait pour cela en terme de premier effort ce qui concerne le processus consensuel, et la participation du GNSO c'était un petit sujet du RAA qui exige un accord dans le cadre d'une politique consensuelle, et du modèle multipartite.

La plus part des termes ne sont pas un sujet ou un petit consensuel si vous lisez l'entente similaire à l'accord des registres, et je veux m'assurer qu'il y a une certaine confiance au niveau du directoire, si ICANN a besoin d'exigence, le registraire n'accepte pas qu'il y a une option, le directoire peut suivre et évoquer, et c'est vraiment ce qui est crucial.

Donc nous avons un problème, lorsqu'on avait un problème au part avant d'avoir des observatoires, d'autres parties siègent dans ces discussions et les registraires ont dit et sites s'il ya d'autres personne là, alors nous ne venons pas.

Ma réaction a cela été, « ok d'accord ne venez pas » ce n'est pas une négociation du point de vue juridique, et il vaut mieux que toutes les parties se mettent d'accord a l'avance, mais ce n'est pas la seule option.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND:

Bertrand, et ensuite nous allons clore ce sujet.

BERTRAND DE LA CHAPELLE:

Comme vous le savez, c'est une discussion récurrente pour le RAA. Et je suis tout à fait dans le même esprit qu'Evan et Alan, et ce qu'ils ont dit là-dessus, et c'est vraiment troublant du faite que sous forme d'entente finale, cela doit être négocié d'une façon bilatérale. Dans les meilleurs des cas il serait considéré comme vice, beaucoup d'entre nous signent sans même lire parce que nous n'avons pas le pouvoir de négocier lorsque nous utilisons un service.

La réalité est que le registraire RAA est une accréditation, et nous oublions souvent qu'il ne s'agit pas d'un contrat bilatéral mais d'un accord d'accréditation. Donc c'est ce qui exige les acteurs pour avoir les bénéfices et le privilège d'être connus, et c'est avec le registraire avec une seule entente et un seul

accord, il obtint l'accès à tous les registres. Ce qui est très précieux pour le registraire, parce que dans le cas de l'ouverture du programme des nouveaux gTLDs en cas d'absence d'accréditation, tout registraire devra négocier avec chacun des 1000 registres afin d'être accepté.

Les désaccords sont très importants pour les forces de l'ordre, c'est un outil pour eux, parce que sans cet instrument. La police internationale d'application de la loi n'aurait aucune capacité d'agir contre les registraires qui se trouvent dans d'autres juridictions.

Donc c'est un outil pour les autres différentes communautés qui doivent se rappeler que le RAA fixe les termes de services, pour pouvoir fournir les services des registraires, et en même temps parce qu'il ya l'esprit de la collaboration et les discussions et les registraires bien sure, ont un grand rôle sur la discussion de ce qui doit être dans le contenu.

Mais je ne parle pas au nom du directoire mais moi-même comme je l'ai dit l'or des réunions précédentes d'ICANN, je suis désespéré par la notion qu'il s'agit d'un contrat d'une discussion purement bilatérale, et nous devons soutenir le personnel et je suis tout à fait pour les efforts d'ALAC pour renforcer le personnel, parce que cela représente la communauté dans ce cas ci. Merci.

Merci beaucoup Bertrand, je pense que votre opinion est bien. Beau Brendler et après nous allons clore ces discussions.

BEAU BRENDLER:

Merci Bertrand, c'était bien accueilli. Ma question porte également sur le RAA mais un peu moins sur la négociation elle-même, mais surtout la portée des négociations.

Nous sommes concernés que personne dans le secteur de l'intérêt public de la communauté soit présent pour les négociations, et en tout cas ne puisse pas faire des commentaires ou être observateur.

Mais si non nous sommes préoccupés également par quelqu'un qui est actuellement le président du Nom Com d'ICANN a une position de tant de pouvoir, et un des leaders de l'équipe de négociation de RAA.

Donc je suis préoccupé que le directoire soit aveugle à ce qui se passe. Je ne pense pas que ca soit très bon. Donc est ce que vous êtes conscient de cela et est ce que vous cherchez à atténuer cette situation où les gans qui de l'intérieur sont bien positionnés pour obtenir ce qu'ils veulent.

STEVE CROCKER:

Je vais répondre rapidement, oui nous sommes très content de cela, et le sujet a été discuté plus d'une fois et sera discuté a nouveau. Il ya toujours un équilibre entre la manière dont un équilibre entre l'intérieur et l'extérieur, et il est important de faire attention a l'apparence et ne pas être gouverné entièrement par cela.

Mais le cas est que nous sommes très sensibles et préoccupé par cela et par la qualité, et l'expertise disponible. Donc je vais m'arrêter là mais je pourrai discuter d'avantage là-dessus, mais nous sommes préoccupés par cela.

Un autre argument là-dessus, c'est qui se trouve dans la pièce au moment de la négociation et c'est également important, quel est également qui représente notre équipe juridique, et tout cela est très important.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND:

Merci Steve, et en se rappelons les règles de conflits d'intérêts. Don c'est très important, et le prochain sujet le rapport WHOIS et surtout quels aspects pensez vous devraient être soumis au travail des politiques au sein du GNSO ? Au lieu de le laisser au personnel qui devrait le mettre en œuvre.

CARLTON SAMUELS:

Carlton Samuels, pour faire l'enregistrement. En terme du rapport WHOIS, vous avez peut-être vue la déclaration ALAC selon la quelle aurait acceptée le rapport dans son ensemble, et le problème avec le proxy. Et je pense que cela devrait être soumis à la politique, du travail de politique au sein de la GNSO, mais un autre aspect du rapport et la précision des dossiers WHOIS et d'autres questions qui ont été soulevées y compris la chronologie de la mise en œuvre, suggérée par l'équipe de

révision. Et là nous sommes tout à fait d'accord avec cela.
Merci.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND:

Merci Carlton, aujourd'hui je m'embrouille facilement avec les noms aujourd'hui, c'est le jour de mardi, et mardi j'ai toujours problème avec les noms, mais sa devient de plus en plus grave à la fin de la semaine.

Evan ?

EVAN LEIBOVITCH:

J'ai juste un petit commentaire, il est possible que a travers le passé que nous ayons donné des signaux mixtes, mais il ya aucune ambigüité. Nous sommes tout à fait pour l'équipe de révision WHOIS et l'idée d'avoir un WHOIS robuste, et la possibilité que les gens recourent, et cela ne signifie pas que tout le monde doit avoir accès direct, il ya des préoccupations en terme de confidentialité. L'équipe de révision a abordé ce sujet, mais cela doit être clair et non ambiguë en At-large. Nous sommes tout a fait pour, et si vous avez des signaux mixtes xxx que nous sommes tout a fait à 100% pour cela.

STEVE CROCKER:

Merci, ce message est clair. Et par rapport à d'autres volets qui doivent êtres soumis au processus de développement de

politique, donc juste la question de service par procuration et tout le reste et un détail de mise en œuvre.

Et pour être aussi clair, en tout cas moi j'ai bien compris le message. Et ce que nous faisons à l'avenir nous ne sommes pas en position d'en parler. Merci beaucoup pour votre position si claire.

Donc le dernier point ici indique et le schéma de plan d'opération, je ne sais pas ce que cela signifie en terme de question, mais je ne l'ai pas écrit moi-même.

Est-ce qu'on sait ce que vous voulez dire, quelle est la question que nous demandons à ALAC sur ce point ?

Cherine.

CHERINE CHALABY:

J'imagine. Je ne l'ai pas aussi écrit mais je suis chef de la commission de finance, donc je vais essayer d'imaginer la grande question. Chris ne sait pas ce que cela veut dire non plus.

Tout revient et tombe sur le mot « Sicle ». Voilà le gros problème, est-ce qu'il y a assez de temps pour les commentaires public et la rétroaction avant la prise de décision d'approuver l'adhésion du directoire.

Nous avons une réunion demain avec les SO et les AC, pour parler du cycle actuel. Et je serai donc, et c'est très important pour l'année suivante.

Mais j'aimerais un peu détailler le problème, et le problème est que la chronologie stratégique, et l'approbation du plan stratégique et du budget. Cela va ensemble, et traditionnellement nous affichons le plan stratégique, nous recevons des commentaires et nous les approuvons.

Et l'approbation du plan stratégique se produit vers janvier, et nous affichons en ce moment le premier budget. Donc vous avez entre janvier et juin, donc environ 06 mois pour faire le cycle du budget au lieu de 06 mois, qui pourrait commencer en juillet jusqu'à prochain, parce qu'il ya 4 ou 5 mois qui attendent pour l'approbation du plan stratégique.

Donc nous affichons le cadre. Nous avons des commentaires, et nous affichons la version préélémentaire et ensuite nous demandons des commentaires entre mai et la dernière réunion publique de l'année. Il n ya pas beaucoup de temps pour vraiment avoir des commentaires, répondre, et avoir une rétroaction correcte et appropriée, et la communauté sente qu'elle a vraiment été entendu.

Il ya très peu de temps, et ce que vraiment on devrait faire, c'est de trouver une alternative pour démarrer l'affichage du cadre plutôt. Donc peut-être avant l'approbation du plan stratégique, ça sera un problème ou bien le plan stratégique

devrait être fait plus rapidement, mais je n'est pas de réponse a cela. Nous devons vraiment améliorer cela parce que ce n'est pas correct d'approprier tout les commentaires du public, en 3 ou 4 semaines avant l'approbation du budget.

C'est vraiment trop serré, et il n ya pas suffisamment de temps pour que la communauté se sente qu'elle a été entendu, et qu'il ya une réponse a ces commentaires. Donc voila le problème que nous devons résoudre, surtout l'année prochaine et améliorer la situation.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND:

Je vous donnerai une réponse, mais Tijani va parler de ca.

TIJANI BEN JEMAA:

Merci Cherine pour ce commentaire. Nous nous discussions toujours là-dessus, les contraintes de temps au cours des années précédentes. Il ya eu un grand problème au sujet des rétroactions des commentaires, et le département n'avait pas suffisamment de temps pour interagir avec nous puisqu'il y avait très peu de temps pour faire des commentaires et attendre les rétroactions etc.

Mais nous nous discutons toujours, mais lorsque les choses seront mieux. Nous disons que les choses vont mieux et que le département de finance a fait beaucoup d'effort pour répondre et essayer de xxx avec nous et chaque fois qu'on le demandé.

Un appel ou une discussion, ils ont toujours accepté notre demande.

Et nous pensons que ces deux dernières années été meilleurs qu'au part avant, en raison de l'attente des gens qui voulaient améliorer l'interaction. Et je peux dire que pour At-large, en tout cas nous sommes satisfaits même si les délais sont courts.

Et le problème de l'approbation du plan stratégique que plutôt, constitue l'une des discussions que nous avons constituées avec le département de finance.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND:

Merci Tijani, donc c'est mieux mais on peut mieux faire. Donc Sebastien dans la file d'attente, et ensuite Alan.

Sebastien Bachollet en premier.

SEBASTIEN BACHOLLET:

Merci. Est-ce que nous profitons d'avoir rencontré At-large, et At-large a toujours des outils d'interprétation qui sont mis a la disposition a l'ensemble des participants.

Je pense que cette question rejoint une question plus large que celui des périodes de commentaires, et que les uns et les autres peuvent faire, et le rôle que les individus peuvent avoir dans les commentaires ainsi que le rôle des organisations comme les RALOs et ALAC, du temps qu'ils ont pour faire des commentaires.

Donc je pense qu'il faut que vous sachiez que dans le comité public de participation, et c'est l'un des sujets sur le quel nous nous penchons avec vos retours suite aux expérimentations des six premiers mois de l'année sur les commentaires, avec une ouverture de commentaires de 21 jours minimum, plus une ouverture de réponse a ces commentaires d'un autre 21 jours, qui ont été un problème pour ALAC et en même temps on se pose une question spécifique au timing sur le budget.

Parce que tout le monde a due travailler dans l'urgence les dernières semaines. Et c'est bon pour personne, ni pour les inputs que vous pouvez faire et que la communauté peut faire au staff qui prend charge des finance, et en particulier un autre chiffre officiel, et ce n'est pas bon pour le comité du travail des finances parce que il ya un moment où il faut qu'on finisse, et ca été un peu dans l'urgence et il ya des sujets importants a discuter.

Donc c'est très important, parce que nous espérons vous allez pouvoir nous aider, et quand je dis nous c'est nous la communauté, et a ce qu'on définisse un bon processus qui permet d'arriver a des bonnes décisions.

Merci.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND:

Ensuite Alan Greenberg.

ALAN GREENBERG:

Je soutiens le concept de donner plus de temps a chaque phase et que la période de temps soit plus longue pour chaque phase. Et ca amène comme même des inquiétudes. Moi mon expérience est de 40 ans dans les ordinateurs, je me souviens que la vie d'un ordinateur été une petit fraction de temps de design pour chaque ordinateur. Les gens travaillé déjà sur les 2 ou 3 prochaines versions.

Quand vous voyez qu'il ya un problème avec l'ordinateur courant, il sera fixé avec le prochain et ainsi de suite, parce que les designs sont déjà prêts.

Je suis donc un peu inquiet, sur le fait que est ce que on va pouvoir répondre au changement, notre business aujourd'hui change très vite. Si nous mettons les xxx les uns sur les autres, est ce que nous allons pouvoir répondre au changement assez rapidement, il faut pas qu'on dit qu'on va passer et attendre encore une année pour répondre ? ca ne sera pas équilibré.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND:

Cherine a la réponse a certaines de vos questions, et bien sure Chris puisque c'est vous que vous avez fait la question au départ.

CHERINE CHALABY:

Je pense que oui, et disant si on voulait faire cela de façon séquentielle et approuver un budget stratégique, et ensuite

approuver le plan et ensuite mettre le budget opérationnel en place qui devrait accélérer le cycle du plan stratégique.

Je ne vois pas pour quoi en parle de juillet outre septembre, octobre, novembre, décembre et janvier. Presque 06 mois pour mettre ce plan stratégique et que ce soit approuvé.

Il ya une façon d'accélérer cela, et même par six semaines disant. Cela ferait beaucoup de différence, je ne dis pas accélérer par moitié, mais en moins six semaines. Ces six semaines seront valables pour répondre aux commentaires et pour avoir des réactions et des impressions, et c'est tout ce que nous avons besoin. Nous devons améliorer la productivité, ces six semaines seraient suffisantes.

STEVE CROCKER:

Ce n'est pas sous notre contrôle ?

CHERINE CHALABY:

Oui il ya aussi des réponses aux commentaires sur les plans stratégiques. Donc oui ca devrait l'être.

STEVE CROCKER:

Faisons le alors.

(Pas de microphone)

OLIVIER CREPIN-LEBLOND:

Je voulais juste ajouter une petite chose a l'agenda, et qu'on n'avait pas pu le mettre a l'agenda quand l'agenda été fait, parce que on ne savait pas si l'agenda été complet. C'est les améliorations ALAC et At-large, et je suis content de dire que c'est complet maintenant avec le montant de travail qui avait été fait pour la communauté At-large, et certains d'entre eux sont là dans cette salle, et ils sont avec nous à distance.

C'est le travail qui a été mise en place par Cheryl, et ils ont vraiment fait beaucoup de travail et nous voulons les remercier.

(Applaudissements)

Mais bien sure aussi notre personnel aussi, qui a travaillé nuit été jours pour que cela soit complet. Ca été un projet très long de plusieurs années. Et Chris vous avez le droit de parler puisque nous sommes dans une classe, et si le census veut bien le permettre.

CHRIS DISSPAIN:

Olivier, je suis content d'une chose. Le travail que vous avez fait par exemple, et tous d'entre vous normalement et disant dans le temps quand avait la réunion le vendredi matin, on aurait déjà passé une résolution le vendredi matin, et on vous aurait dit oui vous avez fait du bon travail etc. je suis content que si

on fait ça par réunion téléphonique se n'est pas pareil que de le faire ici devant la salle et devant tout le monde. Je voulais vous dire merci c'est vraiment très apprécié. Merci.

(Applaudissements)

STEVE CROCKER:

L'absence de la réunion de vendredi matin nous ne empêche pas de faire des annonces publics. C'est bien que quelqu'un nous rappelle que nous ne voulons pas perdre cette opportunité de recevoir les appréciations. J'espère que nous pourrions le faire à une audience plus grande que nos réunions de vendredi matin.

Sebastien, vous avez suggéré qu'il y avait quelque chose dans la diapo qui été partie dans l'agenda que nous avons fait à l'origine

SEBASTIEN BACHOLLET:

Oui nous avons eu un message du personnel qu'il y avait une autre question a propos du Batching, je voudrais lire la question mais peut-être quelqu'un là aussi.

STEVE CROCKER:

Batching, voir un Batch simple, et est ce que vous pensez qu'on arrive a un consensus et qu'elle est la période de temps que

nous avons pour faire un batch simple, et si il devrait y avoir du batching. Est-ce que vous pensez qu'il ya un consensus autre qu'une méthode digitale qui pourrait être utilisée ?

Simple question. Petite réponse s'il vous plait. Cherine ? C'est une question qui est du directoire vers ALAC, mais allons s y comme même.

CHERINE CHALABY:

Je voulais être sure que ce n'était pas dans l'autre sens.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND:

Cheryl.

CHERYL LANGDON-ORR:

Je voulais m'assurer que nous n'avons pas un consensus puisque nous n'avons pas appelé au consensus, mais nous avons beaucoup eu de conversations dans beaucoup de forums. Et pour vous donner un exemple, le RALO qui s'est passé ce matin à 7 :00 heure. Beaucoup du temps de l'agenda, on a parlé de cette mesure exacte, et surtout pour ALAC qui a soutenu les nouveaux gTLDs. Et c'était une inquiétude à propos des IDNs qui voulaient pas êtres en Batch et sa vient de quelque part où le Batching simple, est quelque chose qui est probablement suggéré et qui va être très attirant.

Nous sommes donc inquiets que les choses seront fait de la façon plus traditionnelle, et que les choses seront peut-être

appliquées vis-à-vis de la communauté, et comme dans les communautés et l'internalisation des noms de domaines.

Et ils nous ont donné une réponse de consensus, mais on ne peut pas donner une réponse de consensus. Je ne suis pas sûre que je peux vous dire qu'il ya personne qui n'aime pas ça. Mais je n'ai pas encore entendu cela, d'ici que j'entends cette réponse n'existeront plus.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND:

Merci Cheryl, il n ya pas eu encore de consensus et il n ya rien qui est ciblé. Evan Leibovitch vite.

EVAN LEIBOVITCH:

Oui je pense que avec les gens avec qui j'ai parlé, le sentiment est que ce problème de Batching, et tout les problèmes entre les africains eux-mêmes est essentiellement entre les demandeurs. Et en terme de At-large, je ne pense pas qu'il ya des préférences dans les procédés.

Le problème c'est la réputation d'ICANN. Et l'archerie digitale et tous ces problèmes qu'on a rencontrés, n'ont pas pu aider l'image d'ICANN, et on peut trouver une résolution compétente et effective, mais ce n'est pas encore fait.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND:

Pas donc de consensus clair, mais beaucoup d'opinions intéressantes de la part de la communauté.

CHERINE CHALABY: Une clarification, Cheryl vous avez dit « personne n'aime pas cela. »

C'est ce que je voulais m'assurer. Personne n'aime ça.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND: J'ai oublié de vous dire. C'est de l'anglais australien. Edmon vous vouliez dire quelques mots ?

EDMON CHUNG: Merci Olivier. La plus part d'entre vous savent que c'est chère, ces idées mes chères des IDNs.

Une chose a propos du Batching. Personnellement je pense mettre IDN en premier. Mais un des problèmes avec le processus de Batching c'est que c'est un processus qui n'est jamais allé vers les commentaires publics. Donc ce processus a créé un produit qui n'était pas aimé par beaucoup de gens.

J'encourage le bureau à mettre cela devant les commentaires publics pour rassembler des informations et ensuite prendre des décisions.

Je pense que c'est un processus qui arrangerait les choses et améliorerait ce system.

STEVE CROCKER: Je pense que si on ouvre les commentaires publics. On pourrait faire ca juste dans une petite période, disant 2 heures. Nous avons une petite idée déjà de ce qu'on devrait savoir.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND: Merci Steve, en dirait que nous allons avoir les 2 heures, et nous allons parler avec Alan et Evan et on va fermer cette session.

ALAN GREENBERG: J'aime beaucoup de gens et beaucoup de discussions là-dessus cette semaine. C'est intéressant qu'il n ya pas d'accord entre la bonne façon de faire les choses, et il ya beaucoup de xxx sur la mauvaise façon de faire les choses.

Et je n'ai pas entendu beaucoup de gens qui n'étaient pas d'accord avec le concept, et que ICANN décide de gérer les IDNs en premier, il n ya pas beaucoup d'objections.

Beaucoup de gens qui demandent des TLDs communautaires, et qui pour nous ne sont pas des communautés.

La chose que je mettrais en premier, c'est ceux qui sont contestés. Ils seront allongés par la suite et ca prendrai une grosse partie de tout les nombre que vous devez adresser. Cela rend les autres plus gérables.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND: Merci Alan. Evan.

EVAN LEIBOVITCH:

Une idée qui a été partagée et que nous considérons le budget, et pour voir combien cela coûterai.

STEVE CROCKER:

C'est comme la loterie, c'est la première chose que nous voulons faire, et ça a été poussé par l'équipe juridique. C'est pas vraiment consistant dans la structure dans la quelle nous opérons, on ne pouvait pas le faire.

Je peux vous dire que les nouvelles personnes qui rentrent dans la conversation, et qui ont des questions sur ALAC et qui auront des commentaires compétant, et on a examiné cela et est ce que c'est nécessaire ? Est ce que on peut monter dans la hiérarchie au niveau du system juridique, pour voir si ca peut être interprété de cette façon. Toutes ces choses ont été faites faites par une personne plusieurs fois, et les résultats étaient consistants lorsqu'ils nous sont revenus.

Ca été donc exploré plusieurs fois et de plusieurs façons, et pas seulement de façon informelle. Nous avons due vivre avec ces résultats.

Merci beaucoup a chacun des personnes et a ceux qui sont là. Nous avons des mots de fermeture de Rod Beckstrom, président et PDG de ICANN.

ROD BECKSTROM:

Merci Olivier, je voulais juste remercier tous d'entre vous et vous félicitez, et je sais que cette position en tant que PDG, je ne vois pas tout le travail qui a été fait par les ALAC, et je ne vois pas ce qui est fait dans ces 144 structures dans le monde, ou même dans les RALOs. Mais de mon point de vue, vous travaillez pour ramener vos voix sur les problèmes et les inquiétudes des utilisateurs finaux, et c'est vraiment important à ce modèle de multi-partite que nous avons xxx pour améliorer nos pratiques dans cette organisation.

Et voir les progrès et la croissance de ces structures dans le monde, et aussi la création et votre création de nouveaux forums tels que show case RALOs qui ont générés encore plus d'enthousiasme et tout ce qui se passe à travers ALAC, et éduquer plus la communauté ICANN, et ce n'est pas facile, ce n'est pas simplement dans ALAC.

Et je serai toujours membre d'ALAC après mon départ. Je me rappelle à San Francisco au chapitre ISOC, et aussi je voulais aussi vous félicitez dans vos autres activités et 20 déclarations de politiques, et déjà beaucoup d'entre vous coordonnés déjà avec les 05 régions. Et nous savons que cela prend beaucoup de travail dans votre communauté pour que cela se passe bien.

Je voudrais dire que tout le monde dans le board et dans le personnel, que nous applaudissons tout les membres de la

communauté ALAC, et tout les communautés a travers le monde.

(Applaudissements)

Et merci a notre personnel qui travail de façon diligente pour soutenir ces groupes.

(Applaudissements)

STEVE CROCKER:

Merci Olivier, merci à tout le monde de la part du board. Nous attendons ces échanges, et nous avons modifié le format au lieu de juste vous rencontrer avec des cocktails vite fait. Ce format nous aide beaucoup plus, pour pouvoir parler des problèmes et avoir un échange direct. C'est très apprécié.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND:

Merci Steve, Hier nous avons célébré les 10 ans du comité consultatif d'At-Large et d'ALAC. Nous vous invitons pour le 20ème anniversaire dans 10 ans. Merci.